

Réf: Dossier N° 137458

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INSTITUT SCOLAIRE PRIVE LE REVEIL » en abrégé « ISP LE REVEIL »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY, ALIODAN, PRES DE LA PHARMACIE EL JIRE, Lot 2667, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/08/2022 , et 26/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT SCOLAIRE PRIVE LE REVEIL » en abrégé « ISP LE REVEIL »

Objet : ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET PRESCOLAIRE  
La participation, directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles similaires, par voie de création de société nouvelles, d'apports, de souscription et de participation.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, agricoles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY, ALIODAN, PRES DE LA PHARMACIE EL JIRE, Lot 2667, Ilot 0

Dirigeant(s) : M SOUMAHORO MOUSSA YOUSOUF (GÉRANT), M KONE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04902 du 06/09/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40069/GTCA/RC/2022 du 06/09/2022

